

ABANDONNER LA GESTION DU DUA

DUA

Demandeurs

Mise à jour : 30/07/2026



Objectif : Permettre à un « Accompagnant » d'abandonner la gestion du DUA, si il n'accompagne plus l'utilisateur dans ses démarches



Prérequis : Dispose du profil « Accompagnant PH non médical »

LES ÉTAPES

1 Accéder au DUA

Depuis le menu « HANDICAP », cliquer sur « Gérer les dossiers uniques de demande d'admission (DUA) ».

HANDICAP

Je suis accompagnant professionnel

Rechercher un dossier unique de demande d'admission (DUA)

Gérer les dossiers uniques de demande d'admission (DUA)

Identifier le dossier dans le tableau de bord de l'unité accompagnante, puis cliquer sur le crayon affiché en bout de ligne afin d'accéder au détail du DUA :

N° individu	Sexe	Identité	DUA	Usager connecté	Unité	Modif.
6713274 (25)	♀	BRVRD Elis - Née le 27/07/1999 (27 ans)		MDPH01		24/07/2026

2 Abandonner la gestion du DUA

Dans la zone « Actions sur le dossier » qui apparaît sur la droite, cliquer sur « Abandonner la gestion du dossier ».*

Actions sur le dossier

➡ Transférer la responsabilité du dossier

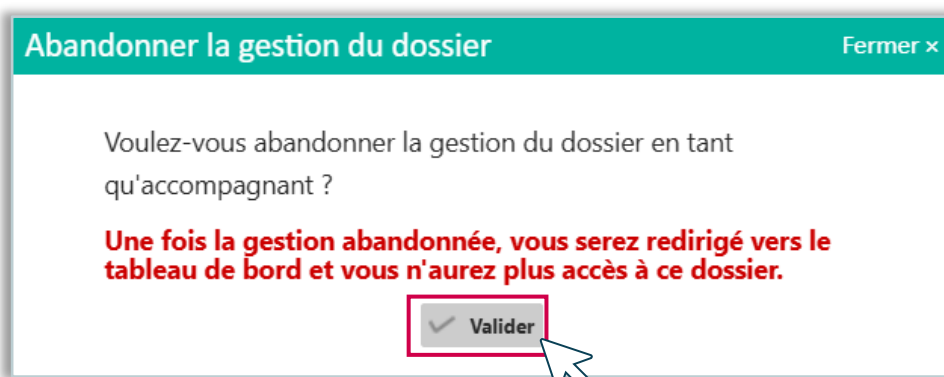
🗑 Abandonner la gestion du dossier

👤 Donner accès à l'usager

3

Valider l'abandon

Une pop-up de confirmation permet de « Valider » l'abandon de la gestion du dossier :



Cette démarche est irréversible. Après validation, le dossier n'est plus accessible dans le tableau de bord de l'unité.

Pour intervenir de nouveau sur le dossier, si la situation de l'utilisateur le nécessite, il faudra reprendre la main sur le dossier à sa demande (cf. fiche « Rechercher un DUA »).

DUA

Demandeurs

Besoin d'aide ?



Contacter le support régional en cliquant ici →

Assistance